L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI, 30 DECEMBRE 1892.

PETITES ANNONCES

DEMANDES.

DEMANDE—Une domestique de maison au No 415 Esplanade. 30 déc—3f

ON demande—Une femme blanche comme cuisinière. S'adresser au No 190 rue Calliope. 30 déc—3f

A VENDRE.

A VENDRE de BELLES DINDES de l'Ouest à bon marché pour le Jour de l'An au stand de J. Fiorello & Cie, coin Canal et Camp. 28 déc—4f

A VENDRE—Pour cause de changement d'affaires une grocerie bien achalandée avec buvette. S'adresser chez P. Dutrey, coin Ste-Anne et Derbigny. 28déc—7f

AVIS DE SUCCESSION.

Succession d'Alexandre Grillé.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 36 838—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Veuve Louis Talasac, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
28 déc—28 31 janß

Succession de Pierre Lanaux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36 883—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Denis Lanaux, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
26 déc—26 31—janv 6

Succession de Francis B. Lee.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,194—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par John L. Lee, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
A. V. FLOTTE, Greffier.
24 déc—24 29—janv 2

Succession de Charles Albert Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 37,529—Division E.—Attendu que William F. Miller a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles Albert Miller, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
21déc—21 24 30

Succession d'Alfred Guérin et de Bertha Guérin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,581—Division E.—Attendu qu'Adolphine Carrère, veuve d'Alfred Guérin, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feus Alfred Guérin et Bertha Guérin, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
21 déc—21 24 30

AVIS AUX CREANCIERS

Albert Commeck vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,497—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Albert Commeck, syndic des créanciers de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
30déc—30 jan3 8

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 37,619—Division B.—Abbott & Dibell vs leurs créanciers.—Ordre de Cour—Que l'assemblée des créanciers sollicitée dans cette pétition soit convoquée et tenue pardevant Rossière Renon, notaire public, en son étude, 135 rue Gravier, en cette ville, le VENDREDI, 27 janvier 1893, dans le but de considérer et déterminer sur la dite application des pétitionnaires pour un répit et voter sur toutes affaires qui pourront leur être soumises, et dans l'intervalle que toutes procédures judiciaires contre les personnes ainsi que la propriété des dits pétitionnaires soient suspendues, et que Geo. C. Préot, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle Orléans, 23 décembre 1892.
Signé: F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
28 déc—3f et 27 jan

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 37,629—Division D—Geo. F. Holden vs ses Créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession des biens dans cette affaire faite par G. F. Holden, successeur de la raison sociale de Holden et Berry, soit acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers. Qu'une réunion des créanciers du dit Holden et de la dite raison sociale soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, notaire, en cette ville, commençant le MARDI, 7 février 1893, à 11 heures A. M. Que Chas. Nerrman, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire, et que dans l'intervalle jusqu'à de nouveaux ordres de cette Cour, que toutes procédures contre les biens personnels du dit Holden soient suspendues.
Nlle-Orléans, 24 décembre 1892.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
28 déc—3f et 10 j

Otto Adam P. Stoll vs. ses créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 37,072—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Henry Peiffer, syndic provisoire des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
27 déc—27 31 5 janv.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans No 37,593, Division C.—W. A. McDowell vs ses créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire William A. McDowell soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Fred Zengel, Esq., notaire, en son bureau, No 49 rue du Camp, en cette ville, le MARDI, 24me jour de janvier 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et ses biens soient suspendues; et que S. Wolf, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 21 décembre 1892.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député Greffier.
22déc 22déc au 24jan

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 37,429—Division E.—F. Leinewebér vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Frederick Leinewebér soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant M. Gernon, Esq., notaire, en son bureau, No 151 rue Commune, en cette ville, le MARDI, 10me jour de janvier 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétit onnaire soient suspendues et que H. W. Robinson, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 5 décembre 1892.
Signé: GEO. H. THEARD, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
6 déc—3f au 10 jan

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 37,441, Division D—Walter Scott vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Walter Scott soit par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, Esq., notaire, en son bureau, No 13 rue Carondelet, en cette ville, le MARDI, 10me jour de janvier 1893, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient par le présent suspendues et que David Labatt, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 6 décembre 1892.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN Député-Greffier.
11 déc—3f au 10 jan

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 37,387—Division B—Henry Ehrensing vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire Henry Ehrensing soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire soit convoquée et tenue pardevant Ernest Commagère, notaire public, à son bureau, No 112½ rue Magasin, en cette ville, LUNDI, 9me jour de janvier 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et de voter sur toutes matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que E. H. McCaleb, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 29 novembre 1892.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier
29 nov—3f au 9 janv

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 29 DECEMBRE—CLASSE No 400
Tirage de 4 heures P. M.

75 65 34 45 87 30 63 66 76 35 42 17 — —

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et tout ouvertement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 29 décembre 1892—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.
Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos agences.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit :

Nous désignons, par les présentes, que nous veillons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
W. L. Cabell
Commissaires.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Prest. La. Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 10 JANVIER 1893

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de.. $75,000, soit		$75,000
1 Lot de.. 20,000,......		20,000
1 Lot de.. 10,000,......		10,000
1 Lot de.. 5,000,......		5,000
2 Lots de.. 2,500,......		5,000
5 Lots de.. 1,000,......		5,000
25 Lots de.. 300,......		7,500
100 Lots de.. 200,......		20,000
200 Lots de.. 100		20,000
300 Lots de.. 60,......		18,000
500 Lots de.. 40,......		20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de $100, soit....	$10,000
100 Lots de... $60, ...	6,000
100 Lots de... $40, ...	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $20, soit......	$19,980
999 Lots de $20, ...	19,980

3,434 Lots se montant à.... $265,460

PRIX DU BILLET:
Billets entiers, $5; Deux Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS.
PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans aucuns frais.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat; et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance des lots annoncés.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE
Vente de Propriété Améliorée dans le Sixième District.

Mme Fannie V. Harris versus Ernest Lyon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 37,524.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville le MERCREDI, 1er février 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet désigné par le No municipal 441 borné par les rues Constantinople, Marengo, Baronne et Carondelet; le dit lot est désigné par le numéro quatre et mesure trente pieds cinq pouces de face à la rue Constantinople, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles; le dit lot et autres sont sur un plan dans un livre de plan annexé à un acte déposé au bureau de S. Magner, ex-notaire de cette ville, le 5 avril 1865 et (sur) le dit plan, le dit lot est représenté par le No 4.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30 déc—30—janv 6 13 20 27—fév 1

Vente de propriété de valeur, améliorée, portant le numéro municipal 35 avenue Cleveland, (anciennement rue Gasquet).

Succession de Catherine Richardson, épouse de Charles J. Gregson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,335.—En vertu d'un ordre de vente, daté du 29 décembre 1892, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le premier District de cette ville, le MERCREDI 1er février 1893 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No deux, dans l'îlet borné par les rues Gasquet, Canal, Derbigny et Roman; le dit lot mesure vingt-sept pieds de face à la rue Gasquet, actuellement l'avenue Cleveland, sur cent-neuf pieds dix pouces et trois lignes de profondeur, entre lignes parallèles, le tout conformément à un plan daté le 13 juin 1853, déposé dans les archives de William Shannon, notaire, étant le No 15 de son livre de plans.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30 déc—30—janv 6 13 20 27—fév 1

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de meubles et contenu de résidence.

Succession de Catherine Richardson, femme de Charles J. Gregson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 37 335.—En vertu d'un ordre de vente daté le 28 décembre 1892 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 10 janvier 1893, à 10:30 A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Au local No 35 avenue Cleveland, récemment rue Gasquet.

Un lot de meubles de maison, comprenant meubles de salon et de chambre à coucher, de salle à manger et ustensiles de cuisine, faïence, verrerie, divers—Aussi:

Machine à coudre, 1 lot de bijouterie, ornement, etc., le tout d'après un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
30 déc—30—4 10 janv

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente par le Shérif de 17 barils de riz.

Henry Ehrensing vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 37,387.—En vertu d'un ordre de vente daté du 19 décembre 1892, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, MERCREDI, 4 janvier 1893, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Au magasin No 103 rue Poydras.
Dix-sept barils de riz.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24 déc—24 30—janv 4

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de propriété de valeur dans le sixième district.

John E. Breaux versus Thomas Kearns; No 37,342.

John E. Breaux versus Thomas Kearns; No 37,343.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—En vertu de deux writs de saisie et vente, à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 25 janvier 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir;

Une certaine pièce ou portion de terre située dans le sixième district de cette ville (précédemment dans la ville et la paroisse Jefferson, dans cet Etat) dans cette partie communément nommée le bourg de Freeport et dans l'îlet borné par les rues Austerlitz, Constance (anciennement Live Oak) Constantinople et Laurel, laquelle dite portion de terre mesure quarante-trois pieds trois pouces et quatre lignes et demie de face à la rue Austerlitz sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, et la dite portion est composée du lot numéro 18 et de la moitié du lot attenant numéro 17 sur un plan fait par Williams & Patton, architectes, à la date du 24 juillet 1886, et déposé pour référence à l'étude de A. Hero, jr., notaire, comme plan No 77, cote numéro 1, et aussi par le même numéro, sur un plan fait par A. B. Philips, voyer, à la date du 18 février 1849, et déposé pour référence en l'étude de L. R. King, alors notaire dans la paroisse de Jefferson, dans cet Etat.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages lui appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Austerlitz, Constance, Laurel et Constantinople, désigné par la lettre B, et mesurant quarante pieds de face à la rue Austerlitz sur une profondeur de cent cinquante pieds sur la ligne du coté le plus près à la rue Laurel et une largeur dans le fond de vingt-cinq pieds six pouces et six lignes et ensuite une profondeur sur le côté le plus près de la rue Constance de cent vingt pieds, ensuite à angle droit vers la rue Laurel une distance de quatorze pieds cinq pouces et une ligne et demie et ensuite une seconde profondeur de trente pieds où elle joint la ligne du fond du terrain, le tout plus ou moins au pied américain, d'après le plan de Williams & Patton architectes et voyers, déposé en l'étude de W. I. Hodgson, encanteur; un dessin du dit plan est annexé à un acte de vente pardevant Octave Morel, notaire, le 12 décembre 1887.
La deuxième propriété saisie dans l'affaire ci-dessus No 37,342.
Les deux propriétés saisies dans l'affaire ci-dessus No 37,343.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
22 déc—22 29—5 12 19 25 janv

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de propriété améliorée du septième district.

F. Fischer, Sr., vs Henry Krentel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,300.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI 11 janvier 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Un morceau de terre et toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, dans le carré d'îlet 69 borné par les rues Burthe, Léonidas, Levée et Jefferson mesurant vingt-sept pieds neuf pouces de façade rue Burthe, trente-six pieds sept pouces trois lignes de façade rue Levée, et s'étendant de la rue Levée à la rue Burthe, sur toute la longueur, selon le plan de Wm H. Williams, voyer, le 19 août 1861, et ledit terrain se compose de la plus grande partie du terrain No 3, soit soixante dix sept pieds neuf pouces cinq lignes et dix pieds rue Burthe, du terrain No 3.

2° Une portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, carré borné par les rues Madison, Jeannette, Cambronne et Cinquième, mesurant soixante pieds de façade rue Madison sur quatre-vingt-quinze pieds de profondeur et façade, et plus s'il en est, étant une portion de la propriété acquise par Hoadol de R. M. J. Henson et Frances Mahl selon un acte passé le 17 février 1872, pardevant J. Michel, notaire.
Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
8 déc—8 15 22 29—janv 4 11

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de propriété de valeur améliorée dans le Sixième District.

Eureka Homestead Society vs. Vincent Mielly.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 37,270.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 11 janvier 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou qui en quelque sorte en font partie, situé dans le sixième district de cette ville, dans le carré d'îlet portant le numéro municipal 297 et borné par les rues Soniat, Coliseé, Roberts et Chestnut, ledit morceau de terre commence à une distance de soixante-quatre pieds du coin des rues Soniat et Chestnut, et mesure soixante-quatre pieds de face à la rue Soniat, sur cent quarante pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine. Le dit morceau de terre se compose du terrain entier No 3, du terrain entier No 4 et de la moitié de l'arrière du terrain No 18.

Acquis par le défendeur par achat de la demanderesse, ainsi qu'il appert d'un acte passé pardevant M. T. Ducros notaire, en date du 19 mars 1887, (titre enregistré au bureau des transferts, livre 124, folio 621.)
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
8 déc—8 15 22 29—janv—5 11

VENTES A L'ENCAN.

PAR JULES A. A. ROUSSEAU.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Meubles, Argenterie plaquée et Divers autres Articles.

Succession de John E. Pattison.

No 36,600—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Le JEUDI, 12 janvier 1893, à 11 heures A. M., au No 92 rue du Camp, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 28 décembre 1892, pour le compte de la susdite succession—Un lot de meubles, argenterie plaquée, livres, etc.
Conditions—Comptant.
JULES A. A. ROUSSEAU, Encanteur.
30 déc—30—janv 4 11 12

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Un Splendide Monument
—DANS LE—
Metairie Cemetery Association
Par ordre des liquidateurs de—
L'Association de Bienfaisance Mutuelle du Pélican.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. Spear, encanteur—Bureau, No 155 rue Commune—MERCREDI, 1er février 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, au dernier et plus haut enchérisseur pour le prix que cela rapportera.

Le Splendide Monument de l'Association de Bienfaisance Mutuelle du Pélican, dans le Metairie Cemetery Association dans la section No 95, sur les lots Nos 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36 et 37, les dits lots de terre ayant 576 pieds superficiels.

Termes et conditions.—Comptant, l'acquéreur transférera à ses frais, les restes contenus dans les divers caveaux au rez-de-chaussée de la Tombe et la laisseront reposer pour toujours.
28 déc—28—janv 4 11 18 25—fév 1er

ANNONCE JUDICIAIRE.
Etablissement, etc., de la manufacture de chaussures,
Avec le bail du dit local. Le tout en lots à la convenance.

Otto A. P. Stoll vs ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 37,072—Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 155 rue Commune, le JEUDI, 5 janvier 1893, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'encan au No 25 rue Bienville, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 22 décembre 1892, dans l'affaire ci-dessus—

L'établissement de manufacture de chaussures ci-dessus décrit, consistant en marchandises en général et installations, outils, accessoires et autres objets pour faire marcher une manufacture de chaussures. Le tout en lots à la convenance.

Le droit de possession du dit local à la condition que l'acquéreur assumera le bail du dit local expirant le 30 septembre 1893, à raison de trente-cinq piastres par mois, payable mensuellement. Une copie du dit bail sera lue au moment de la vente.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
P. S.—Une copie de l'inventaire peut être vue au bureau des encanteurs.
24déc—24 28 jan2 3 4 5

ANNONCE JUDICIAIRE.
Une propriété améliorée de grande valeur dans le Second District.
No 37 rue St-Philippe entre Royale et Chartres.

Succession de Charles Pietso ou Pizzo.

No 35,490—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. Spear, Encanteur—Bureau No 155 rue Commune—MERCREDI, 11 janvier 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse St-Charles dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 8 décembre 1892, pour le compte de la dite succession—

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Philippe, Royale, Ursulines et Chartres, et portant le numéro municipal 37 rue St-Philippe, mesurant 36 pieds de face à la rue St-Philippe sur une profondeur de 90 pieds, entre lignes parallèles.
Conditions—Comptant.
L'acquéreur devra assumer les taxes de 1892 en sus de son enchère et sera à faire un dépôt de 10 pour cent, au moment de la vente, du montant de son adjudication, sur les lieux.
Acte de vente pardevant James Simon, notaire, aux frais de l'acquéreur.
9 déc—9 16 21 28—jan 4 11

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.
Une résidence en briques à deux étages.
71 rue Delord entre Tchoupitoulas et New Levée.

Succession de Robert Barry et de Ellen Barry, sa femme.

No 36,561—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 4 janvier 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. Theo. C. W. Ellis, juge de la Cour ci-dessus, Division A, daté le 30 novembre 1892, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite—

La résidence en briques à deux étages No 71 rue Delord dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Delord, South Market, Tchoupitoulas et New Levee ayant une galerie en fer de façade, six chambres, cour pavée, citerne, etc. Le lot de terre est désigné par le lettre T sur un plan de Pilié annexé à un acte devant R. Duncan ancien notaire en cette ville le 20 janvier 1829 et mesurant 25 pieds 1 pouce de face sur la rue Delord, 98 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne du côté divisant le lot E, 47 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne qui la divise du lot G, et 27 pieds 4 3/5 pouces sur la ligne du fond. La résidence est située sur une ligne et près de chemins de fer, près des marchés et écoles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit, avec billets spécialement garantis par hypothèque, privilèges et lien du vendeur, 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat, en cas de procès, pour en forcer la collection des billets. Les améliorations devront être assurées et la police transférée au porteur des billets, et l'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1893, en sus du prix de l'adjudication; 20 pour cent comptant sera requis au moment de la vente.
Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais de l'acquéreur.
2 déc—2 10 17 24 31—jan 4

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Diamants, Montres Or et Argent, Argenterie et Plaqué, Bijouterie diverse, etc.

Succession de Elizabeth Richard, femme de Jean Marie Sabalot.

No 37,210—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 159 rue Commune—Le VENDREDI, 30 décembre 1892, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, daté le 14 décembre 1892 dans l'affaire de la succession de Elizabeth Richard, femme de Jean Marie Sabalot, Dossier No 37,210, il sera vendu à l'encan, à savoir—
Un lot de diamants, montres, argenterie et plaqué, etc.
Conditions—Comptant.
19déc—19 21 24 30

BONNES CHANCES.

Pour placements avantageux dans le second district.

1° Agréable maison double Nos 204 et 206 rue Villeré entre St-Philippe et Dumaine. Toujours louée et rapportant $22 par mois.

2° Une bonne résidence cottage double, No 185 rue St-Philippe entre Marais et Trémé, subdivisions confortables et toujours occupée.

3° Résidence cottage No 424 rue Dumaine près de Tonti, contenant 5 chambres. etc, grand terrain, jardin et dans un bon voisinage.

Ces propriétés sont bien situées, toujours occupées et sous une bonne administration, susceptibles de rapporter de meilleurs revenus. Voir plans pour dimensions.

IL SERA VENDU à l'enchère publique, MERCREDI le 11 janvier 1893, à midi, à la salle d'encan, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles les susdites propriétés.

Conditions—1/3 ou plus comptant, balance à 1 et 2 ans, 7 1/2 d'intérêts, etc. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. Meunier, notaire. Dépôt de 10 pour cent à la vente.
ALBERT PAUL,
21 déc—21 25—1 11 jan Encanteur.

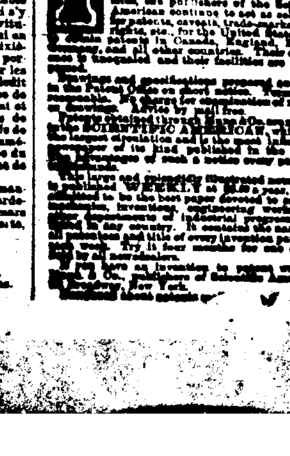

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE ATTRAYANTE
—DE—
PROPRIETES FONCIÈRES DE VALEUR
—DANS LE—
1er, le 4e et le 5e districts.

Emplacements de choix pour manufactures,
Coin des rues Clio et Liberty.

Maison de résidence double à deux étages,
Nos 648 et 650 rue Baronne, coin Fourth street.

Charmant cottage double élevé,
No 644 et 646 rue Baronne, entre Third et Fourth streets.

SPLENDIDE COTTAGE ELEVE
No 307 rue Fourth, entre Dryades et Baronne.

COTTAGE DOUBLE,
No 309 et 311 rue Fourth.

Emplacement désirable pour construire,
Dans les rues Troisième et Quatrième, entre Baronne et Dryades.

Propriété de bâtisse,
Dans le Cinquième District, rue Patterson, entre Chestnut et Elmire.

A l'encan, A crédit.
—Dans l'affaire de—
LOUISIANA C. FLOWER contre WM HUGHES ET AUTRES.

No 36,360—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.

VENTE EN PARTAGE.

PAR JNO. H. O'CONNOR, Encanteur—Bureau, No 56 rue Carondelet.—MERCREDI, 25 janvier 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74, rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu dans l'affaire ci-dessus le 6 décembre 1892, et signé le 12 décembre 1892, il sera vendu à l'encan, les propriétés de valeur suivantes, savoir :

1° Sept lots de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Dryades, Troisième et Quatrième désignés comme lots A, B, C, D, E, F, G., sur un plan ou croquis fait par D. M. Brosnan, député-voyer de la ville, en date du 1er février 1892.

Le dit lot A forme le coin des rues Baronne et Fourth et mesure 77 pieds 6 pouces de face à la rue Baronne sur 136 pieds 6 pouces de profondeur et face à la rue Fourth entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent la maison de résidence double à deux étages Nos 648 et 650 rue Baronne, retirée de la rue avec galerie de façade, vestibule, grands salons doubles, salle à manger et bibliothèque au premier, cinq grandes chambres à coucher, avec chambre à bain, offices, etc., de chaque côté.

2° Le lot B mesure 44 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue Baronne sur 136 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent le cottage double élevé No 644 et 646 rue Baronne, à deux galeries de façade et de côté, chambre avec chambre à bain de chaque côté, une belle grille en fer à la façade, etc.

3° Le lot C mesure 24 pieds de face à la rue Quatrième, sur 127 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Il a de belles dépendances en briques sur la façade et une bonne écurie,—ci-dessus splendide pour un cottage double.

4° Le lot D mesure 32 pieds de face à la rue Quatrième, sur 127 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent le cottage élevé No 309 et 311 rue Quatrième, avec galerie de façade, 5 chambres à coucher, chambre à bain, offices, cuisine, etc.

5° Le lot E mesure 37 pieds 6 pouces de face à la rue Quatrième sur 127 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

6° Le lot F mesure 27 pieds de face à la rue Quatrième sur 127 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles, à une bonne splendide et une banquette en briques sur la façade.

7° Le lot G mesure 30 pieds de face à la rue Troisième sur 127 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne parallèles, à un hangar ou bois à un étage, une bonne barrière et un banquette en briques sur la devanture. Ce site très désirable pour un placement.

8° Sept lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clio, Calliope, Liberty et Franklin, désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 5, 6, 14 sur un plan annexé pour référence à l'étude de A. Pitot, ancien notaire en cette ville et mesurant comme suit:

Le lot No 1 forme le coin des rues Clio et Liberty et mesure 26 pieds de face à la rue Clio sur 119 pieds de profondeur et de face à la rue Liberty entre lignes parallèles.

Le lot No 2 mesure 26 pieds 6 pouces et 5 lignes de face à la rue Clio sur 119 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les lots Nos 3, 4, 5 et 6 mesurent chacun 24 pieds 6 pouces et 6 lignes de face à la rue Clio sur 119 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot No 14 est d'une forme irrégulière et mesure 26 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 157 pieds 9 pouces et 5 lignes sur une ligne parallèle à la rue Clio et 112 pieds sur la ligne de côté allant parallèlement à la rue Calliope. S'ouvrant à un angle droit vers la rue Calliope, 14 pieds 3 pouces et 2 1/2 lignes allant alors à angle droit, 15 pieds 2 pouces et 5 lignes vers la rue Howard et 2 pieds 2 pouces 2 1/2 lignes sur la ligne du fond vers la rue Liberty et le No 13. Un site superbe pour entreprises manufacturières à une petite distance du nouveau dépôt du chemin de fer Jackson, des grandes industries et du nouveau parc des Services et Nouvelle Basin.

Toutes les propriétés ci-dessus sont situées dans un voisinage plaisant, d'accès facile aux affaires par beaucoup de lignes de chars et dans le voisinage des marchés, églises et écoles, sont toujours occupées par de bons locataires.

Ces propriétés sont vendues, sujettes aux conditions de partage, que les enchères soient annoncées au moment de la vente, ou à l'application au bureau de l'encanteur.

Une partie indivise de 3/4 de portion et intérêt à ce certain morceau ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendant en lui appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent, ainsi que toutes les droits d'alluvion ou d'accroissement de la batture qui ont attachée, situé dans le cinquième district de cette ville, sur le fleuve Mississippi, désigné comme étant les Nos 6 et 6 dans l'îlet No 8 sur un plan original du morceau de terre ancienne possédé par la propriété de Brooklyn Warehouse Company, fait par W. T. Thompson, voyer en date du 7 mars 1849, et mesurant 45 pieds de façade sur la voie publique ou la rue Patterson, et s'étendant en arrière à la même profondeur, entre lignes parallèles, au bord de la rivière Mississipi. Ledit portion de terrain étant bornée en-dessus, par le continuation de la rivière Mississipi, de la ligne divisant ledit terrain 3 et 4 dudit carré No 8 sur le susdit plan de W. T. Thompson, voyer, qui sépare ce dernier de la propriété contiguë appartenant à la Morgan's Louisiana & Texas Railroad & Steamship Company, et au-dessus par la propriété de Mme H. J. Summer; il fait de côté ladite rivière Mississipi ainsi que sur ladite rue Patterson et le chemin public, de 45 pieds comme il est dit plus haut.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur; et le reste du prix d'achat à un crédit en un et deux ans, représenté par des billets des acquéreurs respectifs à leurs propres ordre et par eux endossés, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an de leurs dates jusqu'à paiement, divisé ou compensé à la convenance des personnes intéressées, et sécurisés par privilège de vendeur, privilège et hypothèque spéciale sur la propriété pour lesquelles ils seront souscrits, avec les clauses usuelles de sécurité, transfert des polices d'assurance et cinq pour cent, honoraires d'avocat en cas de procès pour obliger le paiement de l'un quelconque.

Les acquéreurs assumeront toutes les taxes de l'année 1892 en sus des prix d'adjudication. Ils feront un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de la vente.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Jno. J. Ward, notaire.
25 déc—25—jan 1 8 15 22 25.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Lot de choix pour bâtir dans le deuxième district,
Sur la rue Dumaine entre les rues Tonti et Rocheblave—A l'encan.

Succession de Oscar G. Dupuy.

No 35,967—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR JNO. H. O'CONNOR, encanteur—Bureau, No 56 rue Carondelet.—MERCREDI, 11 janvier 1893, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division B, daté et signé dans l'affaire mentionnée ci-dessus le 1er décembre 1892, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété suivante à savoir:

Quatre lots de terre dans le Deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Bienville, Tonti et Rocheblave. Les dits lots sont désignés par les Nos 3, 4, 5, 6, et sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, bornés au fond par une allée ayant 10 pieds de large, faisant face à la rue Tonti et courant à travers l'îlet de la rue Tonti à la rue Rocheblave, en commun avec les dits lots et autres.

Conditions de la vente.—Comptant; les acquéreurs déposeront dix pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant James Fahey, Esq., notaire.
4 déc—4 11 18 25—janv 1 8 11

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.
Agréable Maison-Cottage.
No 209 rue Willow, entre Clio et Erato

Succession de John Welsh.

No 37,097—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau: 177 rue Commune—MERCREDI, 11 janvier 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu, à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, daté du 28 Novembre 1892, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

Le joli cottage résidence simple en bois No 209 rue Willow, entre Erato et Clio, dans l'îlet borné par la rue Claiborne, Premier District de cette ville, contenant 4 chambres, grande hangars et écuries, bâtisse détachée dans le fond avec 2 chambres, 2 citernes, grande cour etc. Le lot est désigné par le No 7 sur un plan de A. B. Phelps, voyer, daté du 5 février 1846, ainsi que sur un plan de C. Grimm & Castaing, daté du 28 février 1851, les dits deux plans sont déposés au bureau de R. J. Ker, ancien notaire en cette ville, ce lot mesure 32 pieds de face à la rue Willow sur 128 pieds 8 pouces 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles, bien remblayé et à proximité de la fonderie Coleman et de la ligne de chars des rues Clio et Erato.
Conditions—Comptant; 10 pour cent devront être déposés pour lier la vente.
Acte de vente pardevant J. Zach Spearing, Esq., aux frais de l'acquéreur.
7 déc—7 14 21 28—janv 4 11

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

OCCASIONS SANS PAREILLES
CHANCE MAGNIFIQUE
—DANS—
TOUS LES DISTRICTS.

Toutes les personnes désirant faire des placements y trouveront avantage. Citons:

Le Fabricant—le Warehouseman—le Capitaliste—l'homme d'affaires conservateur—le Spéculateur—le Constructeur et les gens n'ayant que de modestes moyens.

La liste entière comprend une variété de propriétés riches, donnant de beaux profits, dans tous les genres pour placements de fonds.

Occasion rarement offerte.

La gigantesque fabrique de Vêtements de jeans de MM. Wolf & Sons, 26, 28, 30, 32 et 34 rue Bienville.

Le superbe édifice pour factorerie de coton de MM. Richardson & May, No 40 rue Perdido.

Le dépôt de machines de M. Harry K. Ivens, 96 et 98 rue Peter, 26 et 28 rue Commerce, coin Lafayette.

Vaste entrepot 114, 116, 118, 120 rue Magasine, occupé par MM. W. H. Matthews & Bro.

Solides édifices en briques, 205 et 207 rue Carondelet, lot vacant y attenant.

Edifices en briques 21, 23, 25 rue Hôpital.

Cottages à double corps de logis. Royale, coin Bartholomew, et deux lots vacants rue Bartholomew.

Magasin et maison de résidence, Champs-Elysées et Bourgogne.

Deux cottages doubles rue Bienville, près Broad.

Emplacements de choix pour bâtir. Bienville, coin Roudon; Bienville, coin Napoléon; Levee street, entre Sixth et Seventh; Prieur, entre Calliope et Clio.

Ilet entier, Sixteenth, Sterling, Monroe et Leonidas, et Triangle, Fulton, Delord et Levée.

Mercredi, 1er février
SUCCESSION DE WILLIAM MASSEY.

No 32,399—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. G. H. Robinson, encanteur—Bureau, 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 1er février 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, daté le 12 décembre 1892, dossier No 32,399, pour compte de la succession ci-dessus, il sera vendu:

1° Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet compris par les rues Bienville, Chartres, Douane et Levée (maintenant Decatur) mesurant, mesure américaine, 30 pieds 8 pouces 6 lignes de face à la rue Bienville, sur une profondeur de 100 pieds plus ou moins, conformément à un croquis du dit terrain annexé à un acte passé devant Charles Brichfeld, ancien notaire de cette ville, le 16 octobre 1867.

2° Un certain lot de terre, etc., situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, avec Douane et Chartres, et mesurant 30 pieds de face à la rue Bienville sur 102 pieds 5 pouces de profondeur, borné d'un côté par la propriété appartenant à M. Hasy, et sur l'autre côté par la propriété dernièrement appartenant à T. Banks, les dits terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, etc.

Aussi, un lot de terre, situé sur le côté sud-ouest de la rue Bienville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Chartres, Douane et Levée et mesurant, au pied américain, 30 pieds 1 pouce 6 lignes de façade rue Bienville sur un plan fait par J. Pilié le 10 septembre 1846, 30 pieds 10 pouces 6 lignes sur la ligne de côté et 30 pieds sur la ligne du fond, du côté de la rue Bienville, sur 102 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles, borné sur le côté regardant la rue de Chartres par la propriété appartenant aux héritiers de feu Spencer, et de l'autre côté, par la propriété de la Banque des Citoyens, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Ces trois morceaux composent le lot de terre sur lequel se trouve la bâtisse connue par les Nos 26 à 34 rue Bienville, occupée actuellement par B. J. Wolf, comme fabrique d'habillements faits.

Les améliorations comprennent cet immense établissement industriel connu comme la manufacture de Pantalons de Jeans et d'habillements faits de B. J. Wolf & Son, désignée par les Nos 26, 28, 30, 32 et 34 rue Bienville. Cette bâtisse solide a été érigée spécialement pour l'usage susmentionné et comprend tout ce qui a été rendu nécessaire pour la surveillance de ceux qui l'occupent actuellement, et est équipée avec tout ce qui est nécessaire pour la conduite d'une pareille entreprise rémunératrice. Elle est louée à bail jusqu'à la fin d'août 1893, à un loyer annuel de $2,070 avec les termes et conditions ci-après, à savoir: Qu'on entre le loyer, les locataires paieront toutes les taxes de ville et d'Etat et autrement, tiendront la propriété assurée à leurs propres frais, et aussi tenir le local en bon ordre. De sorte donnant le revenu ainsi que cela est mentionné plus haut, au propriétaire.

3° Trois certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., situés de le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carroll, Perdido, Poydras et Carondelet, désignés sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, le 29 mars 1854, comme suit à savoir: Le lot No 1 mesure 14 pieds 2 pouces de face à la rue Perdido 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Carondelet, 6 pieds 9 pouces de large dans le fond, puis sur une ligne vers la rue Perdido et parallèle à la rue Carondelet, 27 pieds 10 pouces et 6 lignes, puis sur une ligne vers la rue Carroll et parallèle à la rue Perdido 7 pieds 11 pouces et 2 lignes, et puis 100 pieds vers la rue Perdido. Le lot No 2 est contigu au lot No 1, et mesure 18 pieds 2 pouces de face à la rue Perdido, sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles et borné dans le fond par une allée commune 3 pieds 11 1/2 pouces de large, ouvrant sur la rue Carroll. Et un petit lot situé sur le côté opposé de la dite allée et désigné par le No 3 sur le dit plan, mesurant 5 pieds 2 pouces et 6 lignes de face à l'allée, sur 31 pieds 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. La dite propriété est composée du lot No 4, ayant 25 pieds 6 pouces de face à la rue Perdido sur 100 pieds de profondeur et de la partie du fond du lot No 5, ayant 27 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Carroll sur 127 pieds 8 pouces de profondeur. Les améliorations comprennent la grande bâtisse en briques à quatre étages connue comme le No 40 rue Perdido et louée à bail à MM. Richardson & May le 30 septembre 1893 à $125 par mois. La vente est sujette au dit bail.

4° Quatre certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Lafayette, Commerce, Nouvelle Levée et Girod désignés par les lettres A, B, C et D, sur une esquisse de J. A. D'Hémécourt, voyer, datée le 4 septembre 1867, d'après la dite esquisse, les dits lots ont les dimensions suivantes, à savoir: Le lot A forme le coin des rues Nouvelle-Levée et Lafayette, et mesure 19 pieds 1 pouce et 1 ligne de face à la rue Nouvelle Levée, 18 pieds 9 pouces de large sur la ligne du fond le séparant du lot B, 84 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur et de face sur la rue Lafayette, et 89 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne du dit lot D; et le dit lot B forme le coin des rues Commerce et Lafayette, et mesure 19 pieds 9 pouces de face à la rue Commerce, 18 pieds 9 pouces sur la ligne du fond, le séparant du dit lot A, 73 pieds et 4 lignes de profondeur et de face à la rue Lafayette et 68 pieds 4 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot C; et le dit lot C mesure 23 pieds 5 pouces de face à la rue Commerce, 23 pieds 5 pouces et 4 lignes de large sur la ligne du fond le séparant du lot D 78 pieds 4 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot B, et 71 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur sur l'autre ligne vers la rue Girod; et le dit lot D mesure 24 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Nouvelle-Levée, 23 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du fond, le séparant du lot C; 87 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne du lot A, 89 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Girod.

Les améliorations comprennent deux grandes et solides bâtisses en briques, désignées par les Nos 96 et 98 rue Nouvelle Levée, courant à travers et ouvrant sur la rue Commerce, et formant le coin des rues Lafayette et Nouvelle Levée, et maintenant louée à bail à M. K. Ivens jusqu'au 30 septembre 1893, à $75 par mois. La vente est sujette au dit bail.

4° Un certain lot de terre situé dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magasin, Lafayette, Foucher et Girod, mesurant 118 pieds de face à la rue Magasin, le même façade, plus ou moins sur la rue Foucher, sur une profondeur de sa ligne du côté rapprochée de la rue Lafayette de 185 pieds 6 pouces et sur la ligne la plus rapprochée de la rue Girod 173 pieds 6 pouces et 2 lignes. Le dit propriété est désignée par la lettre B sur plan annexé à un acte devant L. F. Caire, notaire, daté le 23 avril 1842. Les améliorations comprennent un grand entrepôt en briques à un étage avec un hangar de chargement et de décharger à l'intérieur de la bâtisse; maintenant louée à bail à W. H. Matthews et Frère à $115 par mois jusqu'au 30 septembre 1893. La dite vente est sujette au dit bail. Désigné par les Nos 114 à 120 rue Magasine.

5° Deux certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de la ville, Bienville et Douane, bornés par les rues Julia, ... et désignés ... 1826 ... autres et ... dite rue Carondelet sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, borné au fond par une allée de 7 pieds 10 pouces de large.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques double à trois étages, chaque côté ayant environ dix chambres et connue par les numéros municipaux 205 et 207 rue Carondelet, et maintenant loués à raison de $65 par mois pour les deux côtés.

6° Deux certains lots de terre attenants l'un à l'autre, situés dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Vieille Levée, Condé (maintenant Chartres), Hôpital et Quartier désignés par les Nos 1 et 2. Le lot No 1 mesure 24 pieds de face à la rue Hôpital sur 159 pieds 3 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté après la rue Levée et 159 pieds 5 pouces et 1 ligne de profondeur sur l'autre côté. Le lot No 2 mesure 24 pieds de face à la rue Hôpital sur une profondeur de 159 pieds 5 pouces sur la ligne le divisant du lot No 1, et 159 pieds 6 pouces et 7 lignes sur la ligne le divisant du lot No 3, ensemble avec tous les droits, etc.
Les améliorations comprennent deux grandes bâtisses en briques à trois étages, ayant chacune environ quinze chambres ou plus et désignées par les Nos 21 et 23 rue Hôpital.

7° Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, sur la rue Hôpital, entre les rues Condé (maintenant Chartres) et Vieille Levée, dans le même îlet et a côté de la propriété précédemment décrite, et partant d'un plan dressé par L. H. Dépouilly, en date de Janvier 1844, il est le privilège d'une allée en commun à ce lot et autres 3 pieds de large faisant face à la rue Hôpital, ensemble avec tous les droits, etc. Le dit lot de terre mesure, en mesure américaine, 24 pieds de face à la rue Hôpital sur 150 pieds 9 5/8 de pouces sur la ligne de gauche, laquelle ligne le divise du lot désigné comme lot No 2, et 159 pieds 8 3/8 pouces sur la ligne qui le divise de la dite allée. Les améliorations comprennent une grande bâtisse en briques à trois étages, ayant environ dix chambres ou plus et désigné par le No 25 rue Hôpital.

8° Deux certains lots de terre situés dans le Faubourg Washington et désignés par les Nos 1 et 2 dans l'îlet No 5. Le lot No 1 mesure 32 pieds de face à la rue Casacalvo (maintenant Royale) sur 118 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur. Le lot No 2 mesure 40 pieds de face à la rue Casacalvo (maintenant Royale) sur 118 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur, le tout mesure américaine.

Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Casacalvo (maintenant Royale) et Bartholomew, dans l'îlet borné par les rues Moreau et Chartres. Les améliorations comprennent deux cottages doubles en bois, chaque côté ayant environ cinq chambres et loués à $9 par mois chaque côté, désignés par les Nos 1000, 1002, 1004 et 1006 rue Royale.

9° Deux terrains de choix convenables pour y bâtir dans le même carré d'îlet et contigus aux précédents, à l'arrière, désignés par les Nos 9 et 10 sur un plan dressé par B. Buisson voyer, le 20 mai 1833. Chacun des terrains mesure 32 pieds de façade rue Bartholomew, sur 110 pieds de profondeur, mesure anglaise.

10° Un certain terrain amélioré et situé dans le faubourg Marigny, formant le coin des rues Champs-Elysées et Craps dans le carré borné par les rues Français et Remparts, mesurant 20 pieds de façade rue des Champs Elysées sur 120 pieds de profondeur et de façade rue Craps, mesure anglaise, borné d'un côté par le terrain No 2 et à l'arrière par le terrain No 4. Les améliorations comprennent une maison en bois à deux étages avec magasin en bas, et résidence en haut ayant 6 chambres et actuellement loué $15 par mois.

11° Deux certains terrains situés dans le Second District de cette ville, dans le carré borné par les rues Douane, Bienville, Broad et Dorgenois, désignés par les Nos 5 et 6, et contigus. Ils ont, chacun, 29 pieds, 6 pouces et 5 lignes de façade rue Bienville, sur une profondeur de 130 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent deux cottages doubles en bois, ayant, chacun, cinq chambres, sont loués $9 par mois de chaque côté, et désignés par les Nos 514, 514 1/2, 516 et 516 1/2 rue Bienville.

12° Un certain terrain, situé dans le Second District de cette ville, carré borné par les rues Bienville, Roudon et Douane et l'avenue Hagan, désigné comme terrain No 10 sur un plan de C. A. De Armas, voyer, le 30 août 1835, lequel terrain forme le coin des rues Bienville et Roudon, et mesure 30 pieds 9 pouces et 5 lignes de façade rue Bienville, sur 102 pieds 8 pouces de façade rue Roudon et une profondeur de 92 pieds.

13° Sept terrains de choix convenables pour y bâtir, situés dans le Second District de cette ville carré borné par les rues Bienville, Solomon, Napoléon et Conti, dans le plan Jackson désignés par les lots de 6 à 11 inclusivement, et le No 24, sur un plan dressé par Louis H. Pilié voyer de la ville, en date du 2 mars 1866. Les terrains 6 à 9 inclusivement mesurent, chacun, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue Bienville, sur 130 pieds de profondeur; le terrain No 10 mesure 32 pieds et 5 lignes de façade rue Bienville, et le terrain No 11 a 30 pieds 6 pouces et 7 lignes de façade rue Napoléon sur 159 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur; le dit terrain No 24, a 30 pieds 6 pouces et 7 lignes de façade rue Napoléon, sur une profondeur de 120 pieds 10 pouces et 3 lignes, ensemble avec tous les droits, etc.

14° Une portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville, carré borné par les rues Blanche, Septième, Levée et Water, mesurant 26 pieds 1 pouce de façade rue Levée, sur une profondeur de 70 pieds 10 pouces et 1 ligne sur la limite du terrain A. O. 71 pieds 9 pouces sur la limite de la propriété de John Dempsey, 26 pieds 11 pouces et 4 lignes à l'arrière, comme le porte le diagramme de Hugh Grant, voyer de Lafayette, en date du 28 février 1849, sur lequel diagramme ledit terrain est marqué de la lettre D; le terrain fait partie du terrain No 8 sur le plan primitif du Faubourg Livaudais, ensemble avec la moitié indivise de toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, tous les droits, etc.

15° Tout et en particulier cinq lots de terre, situés dans le Premier District de cette ville, carré 17 et No 23 borné par les rues Prieur, Johnson, Clio et Calliope, et désignés sur le plan No 1 dressé par L. Beer, désignés comme les terrains Nos 9, 10, 11 et 12 mesurent chacun 32 pieds de façade rue Prieur sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

16° Un certain carré d'îlet, situé à Carrollton, Paroisse Jefferson, maintenant le Septième District de cette ville, compris entre les rues Stéphanie, Seizième, Monroe et Léonidas, désigné par la lettre K, lequel îlet est composé de vingt-quatre terrains, numérotés de 1 à 24 inclusivement. Les terrains ont les dimensions suivantes: Les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 mesurent 30 pieds de façade rue Stéphanie, sur 120 pieds de profondeur. Le No 11 forme le coin des rues Seizième et Monroe; et le No 10 forme le coin des rues Seizième et Stéphanie; les Nos 11 et 12 mesurent, chacun, 30 pieds de façade rue Monroe, sur 150 pieds de profondeur. Les Nos 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22 mesurent, chacun, 30 pieds de façade rue Stéphanie, sur 120 pieds de profondeur. Le No 13 forme l'angle des rues Monroe et Stéphanie; et le No 22 forme l'angle des rues Stéphanie et Dugagny; et les Nos 23 et 24 mesurent, chacun, 30 pieds de façade rue Léonidas, sur 150 pieds de profondeur, le tout en mesure américaine sur un plan en particulier dressé par J. Pilié en date du 19 janvier 1856, ensemble avec tous les droits, etc.

17° Cinq certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., situés dans le Premier District de cette ville, dans un îlet borné par le triangle de la Nouvelle-Levée et les rues Delord, Water et Louisa (ou Calliope), désignés comme terrains 5 6, 7, 8 et 9, sur un plan de J. A. d'Hémécourt, voyer, en date du 27 décembre 1856 lesquels terrains ont les dimensions suivantes:

Le terrain 5 a 25 pieds 11 pouces et une ligne de façade rue Delord, et 30 pieds 9 pouces et 1 ligne rue Triangle; et les terrains 6, 7, 8 et 9 ont, chacun, 25 pieds, 10 pouces et 6 lignes de façade rue Delord; et 30 pieds, 9 pouces et 5 lignes sur la rue Triangle sur les profondeurs suivantes: le terrain 5 a 91 pieds, 5 pouces sur la limite du terrain 4, et 109 pieds 1 pouce et 4 lignes sur la limite du terrain 6; le terrain 6 a 112 pieds, 9 pouces et 6 lignes sur la limite du terrain 7; le terrain No 7 a 133 pieds, 6 pouces sur la limite du terrain 8; le terrain No 8 a 134 pieds, 2 pouces et 2 lignes sur la limite du terrain 9, le terrain No 9 a une profondeur de 144 pieds 10 pouces, 4 lignes sur les limites des terrains de 10 à 23. Le procès-verbal de cette propriété peut être obtenu trente (30) jours après la signature de l'acte de vente.

Conditions—Un tiers ou davantage comptant, au gré des acquéreurs, le reste, s'il y en a, à un et deux ans au taux de 7 pour cent d'intérêt payable annuellement et commençant à la date de l'adjudication. Toutes les taxes dues et exigibles en 1893 seront acceptées par les acquéreurs, et toutes les ventes devront être faites sujettes aux conditions des baux actuels. Un dépôt de 10 pour cent comptant, exigé au moment de la vente pour assurer celle-ci.
Les actes de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais des acquéreurs.
25 déc—25 31—jan 4 11 18 25—fév 1

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Henry E. Robinson et sa femme.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B—No 35,802.

PAR E. CURTIS, encanteur.—Bureau, 201 rue Canal—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, Fred. D. King, juge, daté le 16 décembre 1892, je procéderai à la vente, sur les lieux, No 976 RUE CONSTANCE, PRES BELLECASTLE, LE JEUDI, 5 JANVIER 1893, à 11 heures du matin, les meubles et après décrits, à savoir:

Un lot de beaux Meubles de salon, Chambre à coucher et de salle à manger, Un Piano, Etc.

Le tout d'après un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant sur les lieux.
24déc—24 29—1 2 3 4 5 janv

PAR D. E. MORPHY

ANNONCE JUDICIAIRE.
Deux forts beaux stocks de groceries pour familles.
Vins, liqueurs, balances, comptoirs, fourgons, etc.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 37 593.—Division C.

Wm A. McDowell Jr, vs ses créanciers.

PAR D. E. MORPHY, encanteur—Il sera vendu, LUNDI, 9 janvier 1893, à 10 1/2 heures A. M., et continuera de tour, en jour jusqu'à la clôture de la vente, au local 139 et 141 South Rampart, entre Perdido et Poydras et No 113 South Rampart, coin Perdido, tout le contenu des deux magasins, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 22 décembre 1892 à moi adressé—

1° Le contenu du local Nos 139 et 141 décrit ci-dessus.

2° Le contenu du local No 113 décrit ci-dessus.
Conditions—Strictement comptant.
27 déc—27, janv 1 4 7.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE PARTAGE
—DE—
PROPRIETES
Rémunératrices et gagnant en valeur, bien situées.

LA RÉSIDENCE DOUBLE
En bois à deux étages avec attic, 208 et 210 rue South Remparts, entre Lafayette et Girod.

LES RESIDENCES DOUBLES
En bois à deux étages, 195, 197, 199 et 201 S. Basin, entre Lafayette et Girod.

LE COTTAGE DOUBLE
En bois à un étage et attic, 191 et 193 South Basin, entre Lafayette et Girod.

LE COTTAGE DOUBLE
En bois à un étage, 236 & 238 1/2 Lafayette, entre les rues S. Rempart et S. Basin.
—ET—

Deux Lots de choix pour Bâtir,
Rue Deuxième, entre Hilary et Adams, Septième District,
A DEUX ILETS SEULEMENT DE L'AVENUE ST-CHARLES.

R. M. O'BRIEN, exécuteur testamentaire, et JOS. M. RYAN vs. TERESA E. RYAN.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 37,244.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—Le MERCREDI 11 janvier 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour ci-dessus mentionnée, Division C, et signé le 9 décembre 1892, dans l'affaire ci-dessus, la propriété décrite ci-après:

1° La désirable résidence double en bois à deux étages, avec attic, 208 et 210 South Rempart, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues South Rampart, South Basin, Lafayette et Girod, ayant 10 chambres, office pour provisions, galeries, allée de côté, citerne et hangar de chaque côté. Le lot de terre est désigné par le No 6 et mesure 27 pieds 3 pouces 5 lignes de face à la rue South Rempart, sur une profondeur de 126 pieds 2 pouces et 4 lignes sur le côté vers la rue Girod, 126 pieds 7 lignes de profondeur sur l'autre côté et 26 pieds 2 pouces 2 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Cette belle propriété est à proximité du grand marché Poydras, du nouveau grand dépôt du I. C. R. R., du centre des affaires, des écoles et des églises. Elle rapporte actuellement $600 par an et l'on peut facilement en obtenir un meilleur rapport.

2° La résidence confortable double en bois à deux étages 195 et 197 rue South Basin, dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues South Basin, South Rempart, Lafayette et Girod, ayant 6 chambres, grand corridor, office, galeries, allée de côté, citerne et hangar de chaque côté. Le lot de terre est désigné par la lettre B sur une esquisse par Edgard Pilié, Esq., voyer, datée le 30 novembre 1892, et mesurant 31 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue South Basin, sur une profondeur de 124 pieds 9 pouces sur la ligne le divisant du lot A, 123 pieds 9 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot C et 21 pieds 8 pouces 7 lignes de largeur sur la ligne du fond. Louée à raison de $432 par an.

3° La résidence double confortable en bois, à deux étages, 199 et 201 rue South Basin, dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues South Basin, South Rempart, Lafayette et Girod, ayant six chambres, grand corridor, office, galeries, allée de côté, citerne et hangar de chaque côté.
Le lot de terre est désigné par la lettre C, sur l'esquisse ci-dessus par Edgar Pilié, et mesurant 31 pieds 7 pouces 6 lignes de face à la rue South Basin, sur 123 pieds 9 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot B; 122 pieds 10 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Girod et 31 pieds 7 pouces 7 lignes de large sur la ligne du fond. Louée à raison de $432 par an.

4° Le charmant cottage double en bois à un étage et attic 191 et 193 rue South Basin, dans le premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues South Basin, South Rempart, Lafayette et Girod ayant 6 chambres, cabinet, allée de côté, citerne et hangar de chaque côté. Le lot de terre est désigné par la lettre A sur l'esquisse ci-dessus par Edgar Pilié et mesure 31 pieds 8 pouces 5 lignes de face à la rue South Basin sur 125 pieds de profondeur sur la ligne le divisant du lot B et 126 pieds 6 pouces 2 lignes sur l'autre ligne de côté vers la rue Lafayette, et 31 pieds 9 pouces de largeur sur la ligne du fond. Loué à raison de $384 par an.

5° Le joli cottage double en bois à un étage 236 et 238 1/2 rue Lafayette dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Lafayette, Girod, South Rempart et South Basin, ayant 5 chambres, allée de côté, citerne et hangar de chaque côté. Le lot de terre mesure 29 pieds 9 pouces de face à la rue Lafayette sur une profondeur de 115 pieds entre lignes parallèles; le dit lot forme une partie de 2 certains lots désignés par les Nos 5, 6 et 7, sur un plan dressé par Louis Bringier voyer général, en date du 13 mai 1825, déposé à l'étude de R. ... Coste, ancien notaire. Loué à raison de $360 par an.

Ces propriétés sont si avantageusement situées qu'elles pourront commander des locataires constants et de bons revenus, et sont parfaitement adaptées aux besoins de ceux qui cherchent un placement sûr, et offrent aussi des placements privés pour sociétés désirant ... dans un voisinage respectable.

6° Deux certains lots de terre dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Hillary, Adams, Burthe et Deuxième; les dits lots sont désignés (sur un plan fait par Simon Greyson, ingénieur civil) par le No 2 et 3 et déposé en l'étude de Wm Fagan, ancien notaire, et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 120 pieds.

Les biens appartenant aux mineurs seront vendus au jugement, et l'autre moitié indivise par instructions dirigées des co-propriétaires. Elles sont situées à deux îlets seulement de l'avenue St-Charles, et du chemin de fer électrique à double voie, dans un quartier qui s'améliore rapidement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, le reste, s'il y a, à 1 et 2 ans de crédit, en billets spécialement garantis par hypothèque, privilège et lien de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'au parfait paiement, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des dits billets. Les améliorations devront être assurées et les polices transférées aux porteurs des dits billets lesquels devront être subdivisés au gré des parties intéressées et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1893 en sus du prix de leur adjudication, 10 pour cent du prix de leurs enchères seront requis des acquéreurs au moment de la vente.
Actes de vente pardevant T. Cotonio, notaire, aux frais des acquéreurs.
10 déc—10 17 24 31—jan 7 11

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE EN PARTAGE.
Trois Cottages doubles en bois.
139, 139 1-2, 143, 143 1-2, 145 et 145 1-2 rue Louisa,
Entre Morales et Urquhart,
Et deux terrains convenables pour y bâtir,
Au coin sud-est des rues St-Claude et Piété.

Conrad G. Reuben Koenig et als.
vs
L. a Mineure Linette Winckler et als.

No 37,022—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet.—MERCREDI, 11 janvier 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la susdite Cour, Division C, le 16 novembre 1892, et signé le 22 novembre 1892, dans la susdite affaire, et en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division D, en date du 2 décembre 1892, homologuant les procédures d'une assemblée de famille, tenue pardevant F. D. Charbonnet, notaire le 29 novembre 1892, dans la succession d'Elise Martha Reuben Koenig, épouse décédée de John Henry Winckler No 36,521, de la susdite Cour, la propriété ci-après décrite:

1° Le cottage double en bois, à un étage, Nos 139 et 139 1/2 rue Louisa, dans le troisième district de cette ville, dans le carré borné par les rues Louisa, Piété, Morales et Urquhart. Il y a 4 chambres, auvent, citerne et allée de chaque côté. Le terrain est désigné par le No 21 sur un plan de L. J. Pilié, le 17 mai 1833, déposé au bureau de C. Pollock, ci-devant notaire en cette ville; terrain mesurant 31 pieds de façade rue Louisa sur une profondeur de 118 pieds 3 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles.

2° Le cottage double en bois à un étage, 143 et 143 1/2 rue Louisa, dans le même district et carré d'îlet que ceux précédemment décrits, ayant 4 chambres, auvent, allées de chaque côté et 2 citernes. Le terrain est désigné par le No 19, sur le susdit plan de Pilié et mesure 31 pieds de façade rue Louisa sur 118 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

3° Le cottage double, en bois, à un étage, 145 et 145 1/2 rue Louisa, contigu au et dans le même carré d'îlet que la propriété décrite en second lieu, ayant 2 chambres, citerne et auvent de chaque côté. Le terrain est désigné par le No 18 sur le susdit plan de Pilié, et mesure 31 pieds de façade rue Louisa, sur 118 pieds, 3 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les propriétés ci-après décrites sont situées dans une bonne localité du Troisième District, à proximité de lignes de chemins de fer, et sont toujours occupées par de bons locataires. Le quartier est bien amélioré, est tranquille et respectable. Comme placement d'argent, elles sont rapportent des fruits productives et donnent de bons termes.

4° Deux certains terrains situés dans le Troisième District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues St-Claude, Remparts, Piété et Louisa, désignés par les Nos 9 et 11, et mesurant comme suit:

Le terrain No 9—30 pieds de façade rue St-Claude, et le terrain No 11, 28 pieds 5 pouces 4 lignes de façade rue St-Claude, sur 120 pieds chacun de profondeur. Le terrain No 11 formant l'angle des rues St-Claude et Piété, sur une avenue, à proximité de lignes de chemins de fer.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs devront assumer les taxes dues et exigibles en 1893 en sus du prix d'adjudication, et feront un dépôt de 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de la vente.
Les actes de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.
10 déc—10 17 24 31—jan 7 11

BROWN'S IRON BITTERS
Cures Dyspepsia, Indigestion & Debility.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE PARTAGE.

LE COTTAGE RÉSIDENCE
Confortable et admirablement situé, avec de Beaux Terrains Spacieux,
NO 240 AVENUE DE L'ESPLANADE, AU COIN SUD-EST DE LA RUE CLAIBORNE.

LE SITE POUR BATIR
RUE CLAIBORNE.

LE COTTAGE DOUBLE EN BRIQUES ET EN BOIS,
NOS 290 ET 292 RUE CLAIBORNE.

La Jolie Résidence en bois à deux étages,
NO 296 RUE CLAIBORNE

Le tout borné par l'avenue Esplanade et le Chemin du Bayou.
—ET—

Le joli Magasin et Résidence en Bois à deux étages,
No 91 RUE MANDEVILLE, COIN SUD-EST DE LA RUE DAUPHINE.

Dans l'affaire de la succession de Mme EMILINA GUESDON, Veuve de SAMUEL LOCKE.

No 36,196.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 18 Janvier 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu de deux jugements rendus le 1er décembre 1892, et signés le 7 décembre 1892, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour ci-dessus mentionnée, Division B, dans les procédures pour opérer un partage dans la succession susdite, la propriété décrite ci-après:

1° La magnifique Résidence en bois à un étage avec attic, sous-sol, mansardes et lucarnes devant et deux étages dans le fond, No 240 avenue de l'Esplanade, coin S. E. de la rue Claiborne, dans le Deuxième District de cette ville et dans l'îlet borné par l'avenue de l'Esplanade, le Chemin du Bayou, les rues Claiborne et Robertson. Elle est retirée de la rue avec une belle clôture en fer et avant-galeries devant et sur le côté avec grille en fer, porche, corridor, salons avec arche, avec cheminées en marbre, chambre de réception, bibliothèque, salle à manger, trois autres chambres, salle de billard, cuisine, office et chambre pour laver, escaliers devant et derrière au premier étage, au second étage corridor neuf chambres, chambre à bain, galerie avec grille en fer, chandeliers et installations de gaz. De chaque côté ample terrain pour une pelouse et pour jardin avec ornements, et des ouvertures donnant une bonne ventilation, de la lumière et une brise agréable.

Le terrain comprend trois lots désignés par les Nos 1, 2 et 3 mesurant comme suit: Ensemble 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à l'avenue de l'Esplanade sur diverses profondeurs, les Nos 1 et 2, 120 pieds entre lignes parallèles, et le lot No 3, 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles. Le lot No 1 forme l'encoignure de l'avenue de l'Esplanade et la rue Claiborne.

A la jonction de deux grandes avenues avec plusieurs lignes de chars urbains, pavage en blocs carrés devant, et étant à proximité d'églises, de belles résidences, de nombre de familles marquantes, cela fait un charmant home, en bien situé.

2° Le site pour bâtir, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Robertson, le Chemin du Bayou et l'avenue de l'Esplanade, il aligne par une rue et mesurant 27 pieds 7 pouces de face sur la rue Claiborne, sur une profondeur de 62 pieds 11 pouces, 2 lignes en arrière une ligne et rue meticuleuse, le lot forme une ligne en travers ... ayant 127 pieds ... de façade de la rue ... et de la propriété à l'avenue de l'Esplanade, puis 7 pieds 10 pouces à angle droit vers le Chemin du Bayou, puis une seconde profondeur sur le terrain ... lot ci-dessus, 3 et de 63 pieds, ... à pouces ... 29 pieds 9 pouces, 3 lignes de large et 127 pieds 10 pouces, 5 lignes de profondeur, ensemble avec tous les droits qui s'y trouvent.

3° Le cottage double en briques et en bois à un étage, Nos 290 et 292 rue Claiborne, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Robertson, le Chemin du Bayou et l'avenue Esplanade ayant sept chambres et allées de côté. Le lot de terre est désigné par la lettre B et mesure 36 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue Claiborne, sur une profondeur de 127 pieds, 10 pouces 4 lignes et 35 pieds 11 pouces 4 lignes de largeur sur la ligne du fond.

4° Ce certain terrain désigné par la lettre C, dans le second district de cette ville, en l'îlet borné par les rues Claiborne, Robertson, Chemin du Bayou et avenue Esplanade. Le dit terrain touche au sud terrain B et commence à une distance de 64 pieds, 3 pouces sur la ligne de côté du terrain B et de 37 pieds 6 pouces sur le côté du terrain C après décrit D, de la rue Claiborne, et mesure 36 pieds, 4 pouces de façade sur la ligne qui divise celui-ci du terrain No 2, 35 pieds, 7 pouces, 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté du terrain B, 90 pieds, 4 pouces, sur la ligne de profondeur sur la ligne du terrain D, et 22 pieds 9 pouces de largeur sur le terrain de ... Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant un cottage en bois, à un étage, ayant 4 chambres etc.

5° La jolie maison de résidence en bois, à deux étages, No 296 rue Claiborne, dans le second District de cette ville carré d'îlet borné par les rues Claiborne, Robertson, Chemin du Bayou et avenue Esplanade, ayant huit chambres, corridors, huit chambres, office, cuisine, galeries, auvent, bains, et hangar avec allée sur le côté, etc. Le terrain est désigné par la lettre D, il touche au terrain C et a une façade de ... 25 pieds 2 pouces 6 lignes de face à la rue Claiborne, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes entre les lignes parallèles. Cette propriété est dans un quartier désirable et c'est un placement judicieux d'argent à faire comme demeure.

Les mesures des propriétés ci-dessus sont toutes plus ou moins.

Toutes les propriétés ci-dessus décrites, à partir d'après un plan de Geo. de Armas, député-voyer de la ville, en date du 27 juin 1891, déposé en l'étude de E. Grima, notaire, à la même date.

6° Le bâtisse, magasin et demeures, en bois, à deux étages, dans un local, à savoir: No 91 rue Mandeville, coin S. E. de la rue Dauphine, dans le Troisième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Mandeville, Esplanade, Dauphine et Royale, ayant magasin, corridor, deux chambres, office, cour pavée en briques, salon à arche, 4 chambres au second étage, gaz, etc. Le terrain mesure au pied américain, 34 pieds de façade rue Mandeville, sur une profondeur ... de façade de 63 pieds, 11 pouces, 5 lignes rue Dauphine, et entre lignes parallèles. Vendue sujette à un bail au taux de $360 par an expirant le 30 septembre 1893. Dans un quartier populeux, les lignes de chars font un excellent coin d'affaires, rémunérateur et considéré comme un placement d'argent sûr.

Conditions—Un tiers ou plus comptant: le reste à 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt, payable annuellement à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final, et subdivisés à la convenance des personnes intéressées, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets. Les améliorations devront être assurées, et les polices en seront transférées au ou aux détenteurs des billets; et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1893, en sus de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix de la vente requis, des acquéreurs au moment de la vente.
Les actes de vente pardevant G. C. Préot, notaire, aux frais des acquéreurs.
17 déc—17 24 31—7 14 18 janv

ANNONCE JUDICIAIRE.
Un cottage double en bois,
186 et 188 rue Quartier, entre Tremé et Marais.

Succession de Mme Joséphine Bleuin, née Léon.

No 37,139.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet.—MERCREDI, 18 janvier 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour Civile, Division D, signé le 16 décembre 1892, dans l'affaire ci-dessus, de la propriété ci-après décrite—

1° Un cottage double en bois à un étage, Nos 186 et 188 rue Quartier situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par la rue Quartier, le Chemin du Bayou, les rues Tremé, maintenant Nord Liberté et Marais, ayant quatre chambres, cabanes, allée, cave et cour pavée de chaque côté.

Le terrain mesure 30 pieds de face à la rue Quartier, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, dans un voisinage respectable, près des chemins de fer des rues Esplanade et Remparts, églises et écoles.

2° Une malle et son contenu au No 188 rue Quartier, plus amplement décrits dans un inventaire, seront vendus sur les lieux le même jour à 10 heures A. M.

Conditions—Pour la propriété, un tiers ou plus du prix de la vente comptant, le reste à un crédit de 1 et 2 ans représenté par des billets de l'acquéreur portant intérêt à raison de 8 pour cent par an et privilège et lien du vendeur sur la propriété vendue. L'acte de vente contiendra les clauses de 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets: l'amélioration devra être assurée et la police transférée au porteur des dits billets, et autres clauses usuelles de garantie, et les taxes de l'année 1893 seront assumées par l'acquéreur en sus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix de l'adjudication sera requis au moment de la vente. Pour la malle comptant.
Acte de vente pardevant E. Grima, notaire, aux frais de l'acquéreur.
17 déc—17 24 31—jan 7 14 18

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 13 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tous genres ... dans ...
... le ... de leur art.

Mlle M. MARTINET,
Successeur de Mme Gollard.
29 .... Rue Bourbon 29
Robes et Confections.

Fait savoir à sa clientèle et aux dames en général que la jeune personne qu'elle attendait vient d'arriver de Paris.

Les dames trouveront chez Mlle Martinet les toilettes au dernier goût et à des prix raisonnables.

Elle a aussi un faiseur de patrons dont elle ... depuis l'ouverture de son salon de modes.
25 déc—1 m dim

L'Abeille de ...
NOUVE...
VENDREDI...

Mandeville,

LE STEAM...

COMPAG...

A. MOULTON
19 rue du Camp

CROMWELL
POUR NEW ...

NIAGARA ....
KNICKERBOCK...
HUDSON......

CHEMI...

QUEEN & CRESCENT
CINCINNATI

Temps pour ...
Temps pour ...
Temps pour ...

BASIL...
84 Rue ...
PIANOS GA...

FEUI...
No 13.

Jacques ...

Léon Sazie ...

—Mère, adie...
moi, encore!...
baisers!.... Allez
—Non, s'écria ...
nant de ses doigts
son fils. Mon ...
pas?.... je veux
pas que tu ...
Jacques Varlay
à ces étreintes.
—Mais il le faut
Sa vieille mère ...
Lutte ...
—Mille millions
d'écria de ...
mandait ...
ment. Tonnerre
vous fera le cœur
Et voyant que
à faire ...
s'approcha.
Jacques Varlay
—Ah! ...
les, raisonnes les
—Allons, ma ...
Jac, allons, venez
—Je veux mon ...